

Subject: Transit Services 5-Year Roadmap

File Number: ACS2023-TSD-TS-0011

Report to Transit Commission on 29 June 2023

**Submitted on June 20, 2023 by Renée Amilcar, General Manager, Transit Services
Department**

Contact Person: Renée Amilcar, General Manager, Transit Services Department

(613) 580-2424 ext. 52111, rene.e.amilcar@ottawa.ca

Ward: Citywide

Objet : Feuille de route quinquennale des services de transport en commun

Dossier : ACS2023-TSD-TS-0011

Rapport à la Commission du transport en commun

le 29 juin 2023

**Soumis le 20 juin 2023 par Renée Amilcar, Directrice générale, Services de
transport en commun**

**Personne-ressource : Renée Amilcar, Directrice générale, Services de transport
en commun**

613-580-2424 poste 52111, rene.e.amilcar@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

REPORT RECOMMENDATION

That Transit Commission receive for information the Transit Services 5-Year Roadmap, attached as Document 1.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que la Commission du transport en commun reçoive la feuille de route quinquennale des services de transport en commun (document 1 ci-joint).

CONTEXTE

Le 19 février 2020, la Commission du transport en commun (la Commission) recevait le Plan d'affaires du Service de transport en commun 2020 (ACS2020-TSD-TS-0001), le premier d'une série de plans annuels. On doit en partie sa création au fait que l'année 2019 représentait un tournant dans l'offre de service multimodal de transport en commun, avec l'entrée en service, en septembre 2019, de la Ligne 1 de l'O-Train (Ligne de la Confédération).

Ce document présentait les initiatives prioritaires que mènerait OC Transpo pour offrir à sa clientèle un service de transport en commun sûr et fiable, et donner au personnel la possibilité d'informer la Commission et le Conseil des progrès réalisés à l'égard des priorités.

En 2021 et en 2022, la Direction générale des services de transport en commun a présenté de nouvelles versions du Plan d'affaires à la Commission. On y faisait état des progrès réalisés depuis l'année précédente et y établissait de nouvelles priorités pour la suite.

Dans tous les cas, les priorités cadraient avec celles du mandat du Conseil 2018-2022 :

- **Transports intégrés** : Assurer l'efficacité de la mobilité au moyen d'un réseau de transport municipal viable, accessible et connecté.
- **Excellence du service par l'innovation** : Offrir des services novateurs et de qualité et les améliorer constamment pour répondre aux besoins individuels et collectifs.
- **Intendance environnementale** : Protéger la ville et en faire un endroit sain, beau et dynamique pouvant s'adapter aux changements.
- **Effectif épanoui** : Assurer l'excellence du service en favorisant la santé, la diversité, l'adaptabilité et l'engagement de l'effectif.

La Commission du transport en commun a reçu le dernier plan d'affaires le 30 mars 2022, intitulé « Plan d'affaires des Services de transport en commun 2022 et rapport sur le Plan d'affaires 2021 » (ACS2022-TSD-TS-0001).

Dans un rapport présenté en février 2021 à la Commission, le personnel recommandait qu'OC Transpo produise un rapport semi-annuel pour faire un suivi de l'achalandage, de la fiabilité du service, de la sécurité et du service à la clientèle. La Commission a

approuvé la recommandation, et reçu le plus récent rapport en mai 2022, avant le nouveau mandat du Conseil.

Au nombre des mesures de rendement présentées dans ce rapport, mentionnons le suivi mensuel de l'achalandage dans les trains et les autobus conventionnels et les véhicules de Para Transpo, des temps d'attente excessifs pour la clientèle, du temps moyen de réponse aux appels de service et du taux de blessure chez les usagers.

Rapport sur le rendement des services

En novembre 2019, la Commission du transport en commun a adopté une motion demandant au personnel de rendre compte régulièrement du rendement des services. À cette fin, elle a ajouté un point permanent à l'ordre du jour de ses réunions et intégré cette responsabilité à son mandat pour le mandat du Conseil actuel. La teneur du compte rendu a évolué au fil du temps et des commentaires des commissaires du transport en commun, mais comporte toujours les indicateurs de rendement clés (IRC) relatifs à la prestation des services.

Sous la houlette de sa directrice générale actuelle, Renée Amilcar, la Direction générale des services de transport en commun s'est efforcée d'accroître la transparence de ses rapports à la Commission et au nouveau Sous-comité du train léger. Le personnel s'engage à y présenter plus de données, d'indicateurs de rendement clés et d'explications claires sur des points techniques afin de favoriser les échanges et d'éclairer les décisions des membres du Conseil concernant le réseau de transport en commun d'Ottawa. Ces engagements ont été officialisés dans la réponse de la Ville à la Commission d'enquête sur le réseau de train léger sur rail d'Ottawa.

En vue d'accroître encore davantage la transparence de ses rapports fondés sur des données, la Direction générale des services de transport en commun a élaboré une feuille de route quinquennale sur les initiatives et les indicateurs de rendement clés correspondants pour suivre les progrès et assurer une reddition de comptes durant le présent mandat du Conseil. Le personnel est heureux de présenter ce plan provisoire aux fins de discussion, en vue de l'élaboration du nouveau Plan stratégique de la Ville et des priorités du Conseil.

ANALYSE

Vous transporter avec fierté là où vous voulez.

La feuille de route quinquennale orientera la modernisation et le développement d'OC Transpo pour en faire un réseau de transport en commun de calibre mondial on ne peut plus fiable, dont les clients sont très satisfaits et dans laquelle le personnel s'investit activement.

Puisqu'évolutive, la feuille de route sera adaptée en fonction des plans stratégiques municipaux, comme le Plan stratégique de la Ville et la nouvelle version du Plan directeur des transports. Cette feuille de route trace une voie transparente, responsable et mesurable pour les cinq prochaines années à OC Transpo.

Présentation de la feuille de route quinquennale de la Direction générale des services de transport en commun

Les visées de la feuille de route sont les suivantes :

- Énoncer la **VISION** d'OC Transpo.
- Définir sa **MISSION**, c'est-à-dire les moyens qu'emploiera OC Transpo pour concrétiser sa vision.
- Mettre en place des **PILIERS** fondateurs établissant ce qui est le plus important pour OC Transpo.

Vision : « *Vous transporter avec fierté là où vous voulez.* »

Pour concrétiser notre vision, nous avons adopté la mission suivante :

- OC Transpo relie et renforce les quartiers d'Ottawa.
- OC Transpo fournit des services de transport en commun sûrs, propres, fiables et accessibles.
- OC Transpo priorise son personnel et sa clientèle.

La vision et la mission reposent sur cinq piliers fondateurs comportant 22 initiatives stratégiques pouvant être évaluées au moyen d'IRC.



Sécurité

Comme il est noté dans la feuille de route ci-jointe, la sécurité est au cœur de tout ce que fait OC Transpo, et est le fondement des cinq piliers. Le maintien de la sécurité de notre personnel, de notre clientèle et de la population d'Ottawa est un principe qui ne sera jamais compromis. Grâce au système de gestion de la sécurité, à la formation et à la coordination avec ses partenaires d'intervention d'urgence, OC Transpo met la sécurité à l'avant-plan dans toutes ses conversations, procédures et décisions.

La sécurité s'inscrit dans son engagement à l'égard de l'excellence du service. OC Transpo compte de nombreuses initiatives de longue date en matière de sécurité, comme l'Unité des agents spéciaux, Transecure et Arrêt sécuritaire. La feuille de route fera fond sur les assises actuelles pour que le réseau de transport en commun soit sûr et fiable pour le personnel et la clientèle.

Cinq piliers et 22 initiatives stratégiques

Voici les cinq piliers fondateurs et les initiatives connexes :

Nos gens

Nous collaborerons avec les membres du personnel autrement pour écouter leurs idées et les aider à se perfectionner. Nous voulons une direction générale diversifiée et inclusive. Nous bâtissons une véritable culture de sécurité et améliorerons nos communications pour mieux informer notre personnel de ce qui se passe à la direction générale.

Initiatives stratégiques

- Planification de la relève, rendement des gestionnaires et résilience opérationnelle pour assurer la continuité des activités
- Recrutement stratégique
- Diversité, équité et inclusion
- Engagement du personnel et communications
- Renforcement de notre culture de sécurité

Nos clients

Nous améliorerons nos services en instaurant de nouveaux systèmes tarifaires et de paiement, en transformant nos communications et en explorant d'autres solutions de transport en commun, comme le transport en commun sur demande.

Initiatives stratégiques

- Systèmes avancés de paiement des titres de transport
- Amélioration des services de Para Transpo
- Amélioration du service à la clientèle, notamment par la transformation des communications
- Services de transport en commun sur demande
- Établissement et maintien de relations solides avec le Conseil

Nos services

Nous stabiliserons notre prestation des services et renforcerons la fiabilité en examinant nos circuits de transport en commun et en utilisant nos données et indicateurs de rendement clés pour gérer nos activités.

Initiatives stratégiques

- Examen des circuits d'autobus
- Stabilisation de la prestation des services et renforcement de la fiabilité
- Mesurer pour gérer (IRC)
- Étape 2 : de la construction à la mise en service

Nos infrastructures

Nous terminerons l'Étape 2 du train léger, mettrons en service notre nouveau parc d'autobus électriques et effectuerons notre planification opérationnelle à long terme. Toutes ces activités nécessiteront une systématisation des processus administratifs de la direction générale.

Initiatives stratégiques

- Fin de l'Étape 2 du projet de train léger
- Examen des activités principales
- Mise en service des autobus à émission zéro (y compris des infrastructures)
- Systématisation des processus administratifs de la direction générale

Nos finances

Nous passerons en revue nos modèles opérationnels et analyserons de manière stratégique la façon dont nous gérons nos infrastructures, afin d'orienter la révision de notre plan financier à long terme (PFLT). Les hypothèses économiques utilisées dans le PFLT précédent ont grandement changé, en particulier les projections de l'achalandage, et le modèle actuel n'est plus viable financièrement. Un PFLT révisé sera présenté à l'automne 2023, détaillant les changements apportés à ces hypothèses, les projections révisées et les répercussions financières à long terme. Le prochain PFLT sera élaboré en 2024-2025 en tenant compte du Plan directeur des transports révisé et du modèle de viabilité financière.

Initiatives stratégiques

- Élaboration de modèles financiers et priorisation des principaux domaines d'activité par secteurs d'activité
- Mise en œuvre du prochain plan financier à long terme
- Renforcement des capacités en matière de relations avec les gouvernements
- Planification opérationnelle à long terme et examen du cycle de vie

Transparence

Chacune des priorités du plan est assortie d'IRC mesurables permettant à la Commission du transport en commun et au Conseil de suivre la progression des 22 initiatives stratégiques de la feuille de route. En parallèle, le personnel d'OC Transpo continuera de rendre compte des IRC et du service à la Commission, dans le cadre de la « mise à jour d'OC Transpo ». Il fera aussi le point sur le service devant le tout nouveau Sous-comité du train léger.

La Commission du transport en commun et le Conseil pourront en outre examiner les projets et initiatives d'OC Transpo dans le cadre du processus budgétaire annuel, ainsi que dans le prochain plan financier à long terme.

Mesurer notre réussite

Nous évaluons et mettons à jour sans cesse les IRC. Si certains s'ajoutent au fil du temps, d'autres sont depuis longtemps utilisés par d'autres sociétés de transport en commun pour évaluer leur rendement. Les rapports sur nos IRC font désormais partie des procédures opérationnelles normalisées d'OC Transpo. Chaque secteur d'activité de l'organisme a été chargé d'élaborer ses propres indicateurs de rendement clés et d'en faire la mise à jour et des comptes rendus. Il s'agit d'une mesure essentielle pour améliorer et assurer la viabilité à long terme d'OC Transpo.

La feuille de route s'accompagne d'un bulletin de rendement pour faire le suivi des IRC associés aux 22 initiatives stratégiques. Ce bulletin sera l'outil central présenté par OC Transpo dans son rapport annuel à la Commission du transport en commun.

OC Transpo continuera de faire le compte rendu de ses IRC dans ses mises à jour régulières à la Commission et se gardera la flexibilité de répondre aux demandes éventuelles des conseillères et conseillers. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les résultats pour les IRC ciblés dans les rapports semi-annuels antérieurs sur le rendement continueront d'être communiqués à la Commission ou dans la feuille de route quinquennale.

Catégorie	Mesure de rendement	Commission du transport en commun	Rapports semi-annuels sur le rendement	Feuille de route quinquennale (annuellement)
Sécurité	Taux de blessure chez les usagers	X	X	X
Achalandage	Achalandage – autobus et O-Train	X	X	X
	Achalandage – Para Transpo	X	X	X
Service à la clientèle	Nombre de demandes au service à la clientèle		X	X
	Temps moyen de réponse aux appels	X	X	X
Fiabilité du service	Disponibilité du service	X	X	X
	Temps d'attente excessif		X	X
	Ponctualité	X	X	X
	Ponctualité – Para Transpo	X	X	X
	Accès à un ascenseur		X	X

Conclure le Plan d'affaires 2022 de la Direction générale des services de transport en commun

Il vaut toujours mieux, pour la Commission du transport en commun, le Conseil et la clientèle d'OC Transpo, établir une vision à long terme. C'est ce que fait la feuille de

route quinquennale. Il s'agit de la meilleure façon pour OC Transpo d'avancer, d'assumer ses responsabilités, et d'informer la Commission et le public.

OC Transpo traverse une période de grande transformation qui requiert un plan complet à long terme pour améliorer le transport en commun pour la population d'Ottawa. La pandémie de COVID-19 ayant changé les habitudes d'utilisation et de déplacement des usagers, nous procédons à un examen approfondi de nos circuits d'autobus. Par ailleurs, chaque fois qu'un nouveau tronçon de l'Étape 2 entrera en service, nous modifierons les circuits en conséquence afin de bien arrimer les services de train et d'autobus, et ainsi rendre les déplacements multimodaux les plus fluides possible pour les usagers.

Pour donner suite à la feuille de route, nous croyons qu'il faut clore le Plan d'affaires. Voici où il en est actuellement.

La Direction générale des services de transport en commun a fait des progrès considérables quant aux priorités du Plan d'affaires 2022. OC Transpo a ciblé sept initiatives prioritaires cadrant avec les priorités du Conseil dans le budget 2022, les commentaires de la clientèle et les directives de la Commission du transport en commun.

Voici quelles étaient les priorités en 2022 :

1. Réponse continue à la pandémie de COVID-19

- Nous avons continué à soutenir le personnel en fournissant de l'équipement de protection individuel et en collaborant étroitement avec nos partenaires de Santé publique Ottawa.
- La fin de la pandémie pointant à l'horizon et les restrictions étant levées, nous avons ajouté des services d'autobus en vue d'une hausse attendue de la demande.

2. Efficacité accrue de la Ligne 1 de l'O-Train

- En 2022, l'efficacité de la Ligne 1 de l'O-Train s'est stabilisée, le taux de déplacements prévus effectués se chiffrant à 97,6 % pour l'année.
- Le service a subi des interruptions importantes en juillet 2022, lorsque la foudre a provoqué une panne.
- L'efficacité étant en hausse, OC Transpo et Rideau Transit Maintenance ont travaillé ensemble pour améliorer le rendement et la fiabilité du service afin

d'arriver au niveau attendu par la clientèle et souhaitable pour cette dernière.

3. Prolongement du réseau dans le cadre de l'Étape 2 de l'O-Train

a) Construction

- Étapes importantes franchies en 2022 :
 - Début des travaux de construction dans toutes les stations.
 - Installation des rails sur le nouveau tronçon est de l'O-Train.
 - Début des travaux de couverture sur le tunnel à tranchée couverte du nouveau tronçon ouest de l'O-Train.
 - Arrivée et mise à l'essai des sept trains FLIRT de Stadler sur le nouveau tronçon sud de l'O-Train.
 - Installation de 7 des 11 passerelles pour piétons sur les trois tracés.

b) Préparation

- Le personnel s'est préparé à inaugurer le nouveau tronçon sud de l'O-Train :
 - Recrutement, dotation et formation à temps pour l'inauguration.
 - Exercices de simulation et d'évacuation, et mises à l'essai.
 - Réorganisation des circuits d'autobus pour assurer le lien avec les nouvelles stations de l'O-Train.

4. Amélioration de Para Transpo

- Le système de réservation en ligne Mon Para Transpo a été activé en avril 2022; nous continuons de faire le suivi de son utilisation et d'encourager la clientèle à l'essayer.
- Un nouveau service de messagerie texte a été introduit à la fin de 2022 : il est maintenant possible d'envoyer un texto au 5PARA pour communiquer avec le service à la clientèle afin d'obtenir de l'information sur un déplacement ou d'en annuler un, ou pour poser une question sur nos services.
- Des lecteurs de carte à puce ont été installés dans tous les minibus et taxis de Para Transpo au début de 2023, afin d'élargir la possibilité de payer avec sa carte PRESTO.

5. Programme des autobus à émission zéro

- Les quatre autobus à émission zéro intégrés au service régulier, dans le cadre du projet pilote, répondent aux attentes, ou les dépassent.
- Dans son rapport détaillé présenté à la Commission du transport en commun en mai 2023, le personnel a expliqué pourquoi il est convaincu que des autobus à émission zéro peuvent rouler efficacement à Ottawa.

6. Amélioration du système tarifaire et de paiement

- De nouveaux lecteurs de titres de transport sont installés dans les stations de la Ligne 1 de l'O-Train et à bord de nos autobus conventionnels; des portillons d'accès blancs spécialement identifiés ont été activés pour accepter les paiements par carte de crédit et par téléphone cellulaire. Cette technologie sera étendue à tous les portillons d'accès et les lecteurs de titres de transport de l'ensemble de notre parc d'autobus.
- Dès le 1^{er} juillet, la gratuité des services de transport en commun, qui s'appliquait jusqu'alors pour les enfants de 0 à 7 ans, sera élargie aux enfants de 12 ans et moins, comme l'a approuvé le Conseil dans le budget 2023.

7. Augmentation de l'achalandage dans les transports en commun

- Le niveau d'achalandage a commencé à se rétablir en 2022, au fil de la levée des restrictions et du retour au travail et à l'école de la clientèle.
- L'achalandage poursuit sa montée en 2023 : selon les projections du budget 2023, il excède les attentes à Para Transpo et répond à celles formulées pour le service conventionnel.

Prochaines étapes

Les indicateurs de rendement clés et initiatives établis dans la feuille de route permettent au personnel, au Conseil et au public de suivre les progrès d'OC Transpo vers l'atteinte de ses objectifs.

Le plan quinquennal s'arrimera aux nouvelles priorités pour le mandat du Conseil 2022-2026, ainsi qu'à certaines des priorités de la Ville :

- Plan financier à long terme
- Plan directeur des transports

- Plan directeur sur les changements climatiques
- Gestion intégrale des actifs

La vision à long terme présentée dans la feuille de route quinquennale s'articule autour de 22 priorités mesurables, déjà en chantier. Les IRC qui y sont établis favorisent la transparence, ce qui donne confiance à la clientèle. Ce sont des éléments essentiels à la création d'un réseau de transport en commun viable pour la population, les usagers et les touristes.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Le modèle de viabilité financière du transport en commun est continuellement mis à jour pour refléter les changements apportés aux plans de fonctionnement et d'immobilisations. Le prochain plan financier à long terme du transport en commun sera aligné sur le Plan directeur des transports révisé en 2024-2025. Toute répercussion financière découlant du plan quinquennal de la Direction générale des services de transport en commun sera évaluée dans le cadre du modèle de viabilité financière pour assurer le respect du plan financier à long terme, afin de garantir la viabilité financière des Services de transport en commun.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Rien n'empêche, du point de vue juridique, de prendre connaissance de ce rapport pour information.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il s'agit d'un rapport concernant l'ensemble de la Ville.

CONSULTATIONS

Le personnel de la Direction générale des services de transport en commun continue de consulter la clientèle, le personnel et le Conseil concernant les projets et initiatives ciblés dans le présent rapport, notamment en poursuivant les consultations publiques sur l'Étape 2 et en collaborant avec un groupe de travail sur les services à la clientèle de Para Transpo.

OC Transpo continue de faire le point régulièrement auprès de la Commission du transport en commun et du Sous-comité du train léger, et participera au futur organisme consultatif sur le transport en commun.

L'équipe de gestion de la Direction générale a été consultée sur la feuille de route en novembre 2022 et a pu se prononcer sur les cinq piliers et leurs initiatives connexes. On a parlé au personnel d'OC Transpo de la feuille de route lors des séances d'accueil avec la directrice générale, qui se sont déroulées dans différentes installations de l'organisme, de novembre 2022 à janvier 2023.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Comme il est indiqué dans la feuille de route quinquennale, un des énoncés de mission d'OC Transpo est de « Fournir des services de transport en commun sûrs, propres, fiables et accessibles ». L'ensemble des composantes de l'Étape 2 du projet de l'O-Train, l'approvisionnement des futurs autobus et les services de Para Transpo seront conformes à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Le personnel veillera à ce que toute loi, norme ou ligne directrice applicable en matière d'accessibilité soit respectée durant la mise en œuvre des projets et initiatives énoncées dans le présent rapport. Le personnel continuera de consulter les personnes en situation de handicap et les intervenants en matière d'accessibilité pour s'assurer de prendre en compte et d'intégrer leur point de vue, et de promouvoir l'inclusion.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS

Les actifs d'OC Transpo sont un des cinq piliers établis dans la feuille de route quinquennale. Dans les prochaines années, OC Transpo y ajoutera les nouveaux tronçons prévus à l'Étape 2 de l'O-Train, ainsi que les propriétés, véhicules, infrastructures et technologies nécessaires à leur fonctionnement. Il renouvellera en outre son parc de minibus de Para Transpo et convertira graduellement ses autobus conventionnels en véhicules à émission zéro.

Ses actifs actuels et nouveaux seront gérés et entretenus au moyen de processus administratifs systématisés propres à la direction générale. Une des initiatives définies dans la feuille de route, l'examen des activités principales, permettra d'évaluer les infrastructures essentielles pour vérifier si la direction générale en fait la meilleure utilisation possible.

RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES

Le Plan directeur sur les changements climatiques d'Ottawa fixe des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 100 % d'ici 2050 pour la collectivité et de 100 % d'ici 2040 pour l'administration municipale. Le secteur des transports produisant 44 % de

l'ensemble des émissions de GES à Ottawa, il faudra donc, pour y arriver, modifier considérablement la technologie des véhicules et les habitudes de déplacement, comme le prévoit la stratégie municipale Évolution énergétique. La Ville vise à remplacer tous les autobus d'OC Transpo par des autobus à émission zéro d'ici 2036.

Les nouveaux tronçons est, ouest et sud de l'Étape 2 du projet de train léger offriront à la population de nouveaux modes de transport en commun durables et écologiques.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LE GENRE ET L'ÉQUITÉ

La feuille de route quinquennale est fortement axée sur l'équité et s'appuie sur l'engagement d'OC Transpo de créer un réseau de transport en commun équitable. Comme il est précisé dans la mise à jour du Plan directeur des transports (ACS2023-PRE-TP-0001) d'avril 2023, un réseau équitable permet à chacun de se rendre à destination et de surmonter les obstacles systémiques qui se dressent contre la participation sociale et économique. OC Transpo, avec les priorités énoncées dans ce rapport, vise donc à améliorer l'accessibilité pour les personnes qui se butent à des obstacles liés aux services de transport en commun.

Conformément à l'Optique d'équité et d'inclusion, ces améliorations aux services de transport en commun tiennent compte des besoins et contraintes en mobilité des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes vivant dans la pauvreté, des Autochtones, des personnes racisées et des membres d'autres groupes en quête d'équité.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Les répercussions sur la gestion des risques sont présentées dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Les répercussions sur les zones rurales ont été prises en compte dans l'élaboration des projets compris dans le Plan d'affaires 2022 et la feuille de route quinquennale de la Direction générale des services de transport en commun.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Les répercussions technologiques sont présentées dans le Plan d'affaires 2022 de la Direction générale des services de transport en commun, et comprennent notamment la mise en œuvre du Programme des autobus à émission zéro, des améliorations à

Para Transpo, des améliorations aux systèmes tarifaires et de paiement, et l'amélioration de la surveillance de la Ligne 1 de l'O-Train. Les avancées technologiques seront un volet important de la feuille de route quinquennale.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

La feuille de route quinquennale cadrera avec les priorités pour le mandat du Conseil 2022-2026.

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 – Feuille de route quinquennale des services de transport en commun

SUITE À DONNER

La Direction générale des services de transport en commun fera rapport des progrès et résultats relatifs aux priorités établies dans sa feuille de route quinquennale sur une base mensuelle, semi-annuelle ou annuelle, selon les priorités.